

PROJET PEDAGOGIQUE

Référence interne N°: ADF_2024_108

Intitulé du stage : Mieux animer votre collectif pour mieux fonctionner ensemble - VIVEA

Formation : INTER

POLLEN FORMATION

POLLEN-SCOP est une coopérative d'activités et d'emplois à vocation d'économie locale. Depuis 2001, elle permet de créer, d'héberger et de développer des activités professionnelles dans un cadre coopératif. La coopérative d'entrepreneurs salariés maintient un équilibre entre une démarche collective et solidaire et la prise en compte de la personne, de ses aspirations, de ses compétences. Il s'agit d'une autre façon d'entreprendre où se conjuguent la recherche de l'autonomie et la solidarité. Autonomie car chacun se prend en charge dans son métier, solidarité car la structure commune constitue un lieu d'écoute et d'échanges où la richesse et la variété des compétences comme des services peuvent être mises au profit des projets de nos clients et partenaires.

POLLEN-FORMATION est un établissement secondaire de POLLEN-SCOP créé en 2014 pour regrouper les activités de formation existantes et faciliter la mise en place d'une démarche qualité. Les formateurs sont répartis sur tout le territoire et impliqués dans la vie associative, économique, citoyenne. Nous sommes donc en mesure de proposer et de concevoir des projets de formation adaptés aux particularités du territoire et à la pluralité de son public.

Nous nous positionnons dans une **dynamique de facilitation des apprentissages**.

Les apports théoriques sont mis en lien avec **les réalités du milieu professionnel, en tenant compte des besoins et attentes des stagiaires tout en respectant les objectifs pédagogiques**. Chacun peut ainsi participer à la construction de ses propres savoirs, leur donner du sens.

Nous privilégions l'acquisition de contenus par **des méthodes de pédagogie active**.

Nous veillons également à favoriser un **climat de confiance** et à **impulser une dynamique de groupe positive**, l'écoute et le respect permettent d'accueillir les différences.

NOS ENGAGEMENTS DE SERVICES

POLLEN-FORMATION est certifié NF SERVICE FORMATION par l'AFNOR depuis 2015 et inscrit au DATADOCK

Nos engagements de services :

- Un interlocuteur unique pour chaque action de formation
- Une amélioration continue de la qualité de nos formations
- Des méthodes pédagogiques diversifiées pour répondre aux besoins des stagiaires
- Des formateurs engagés dans une démarche de développement des compétences
- Des entrepreneurs-formateurs investis dans une dynamique de coopération

RESPONSABLE DE FORMATION



Romain HAONFAURE
06 73 61 71 45
romain@lesecolohumanistes.fr

Domaines de formation :

Formation de formateurs et d'animateurs, Animer une réunion en mode coopératif, Produire des biens communs dans un groupe, Savoir choisir et utiliser les outils numériques collaboratifs



CONTEXTE

La formation permet de mieux fonctionner en groupe en travaillant sur trois piliers : la posture de la personne formée (compétences en communication, écoute, etc.), les outils d'animation (temps de réunions efficaces, prise de décision partagée, etc.) et l'organisation du collectif de travail (être capable de lire son collectif, partager les informations, prévenir les conflits, etc.)

LE PUBLIC DESTINATAIRE

Toute personne membre d'un collectif de travail et qui peut être en position de l'animer : membre d'un GAEC, d'une CUMA, d'un magasin de producteur, d'une coopérative agricole ou d'une entreprise familiale.

L'accueil de stagiaires en situation de handicap est rendu possible : après avoir pris en compte les informations fournies par la personne handicapée, nous pouvons proposer des aménagements individuels ou collectifs. Ils peuvent porter sur : un accueil à temps partiel ou discontinu, une durée adaptée de formation, des adaptations des méthodes et des supports pédagogiques, avec la possibilité de recourir aux technologies de l'information et de la communication, l'aménagement des règles d'évaluation des connaissances et des compétences..., conformément au Décret n°2006-26 du 9 janvier 2006 relatif à la formation professionnelle des personnes handicapées ou présentant un trouble de santé invalidant, pris en application de l'article L. 323-11-1 du code du travail. **Toute personne concernée par ce décret est invitée à prendre contact avec le responsable de formation en amont de la formation.**

LES MODALITES D'INSCRIPTION

Dans le cadre du Règlement général sur la protection des données (RGPD) et de la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978 modifiée, POLLEN FORMATION s'engage à ce que le recueil des données personnelles et leurs traitements soient conformes à ce règlement. Pour en savoir plus sur la gestion des données personnelles et exercer vos droits, vous pouvez consulter notre « politique de traitement et de protection des données personnelles » sur notre site internet www.pollen-scop.coop

LES MODALITES D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

Modalités d'évaluation des compétences

- Questionnaire à l'entrée en formation
- Questionnaire des acquis à la sortie de la formation

Modalités de recueil des besoins et attentes

- Entretien téléphonique avant le début de la formation
- Recueil en grand groupe pendant la formation

LA MESURE DE LA SATISFACTION DES STAGIAIRES

L'action se termine par une évaluation individuelle écrite de la satisfaction « à chaud » des stagiaires et par un bilan oral collectif permettant aux participants de donner leur appréciation de la formation.

UN BILAN DE L'ACTION

À l'issue de la formation un document de synthèse est réalisé. Il est transmis au client. Il vise à apprécier l'atteinte des objectifs fixés, les conditions de déroulement pédagogique et matériel de la session, le niveau de satisfaction des stagiaires. Il s'inscrit dans une démarche d'amélioration permanente de la qualité de nos formations.

CERTIFICAT DE REALISATION D'UNE ACTION DE FORMATION

Conformément à l'Article R6332-26 du Code du travail et au Décret n° 2018-1209 du 21.12.18 (JO du 23.12.18), art. 1, le stagiaire et le formateur devront signer la feuille d'émergence chaque demi-journée au moment des pauses.

A l'issue de la formation, les stagiaires recevront un certificat de réalisation d'une action de formation nominatif, établi en conformité avec les feuilles d'émergence, mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action.

ATTESTATION DES ACQUIS DE FORMATION

A l'issue de la formation, les stagiaires recevront une attestation des acquis de formation nominative, mentionnant les objectifs, et la durée de l'action, établie en conformité avec les évaluations réalisées au cours de l'action.

LA POSSIBILITE DE DEPOSER UNE RECLAMATION

POLLEN FORMATION est engagé dans une démarche qualité et a obtenu la certification NF 214 service formation AFNOR. Dans ce cadre, nous proposons de recueillir les réclamations des clients et des stagiaires afin d'améliorer en continu la qualité de notre offre et de nos services. POLLEN FORMATION est doté d'un dispositif de conformité et de contrôle interne assurant la qualité du traitement des réclamations et permettant un contrôle des risques. Pour une demande d'information, d'avis, de clarification nous vous invitons à vous adresser au responsable de formation. Pour exprimer une insatisfaction, nous vous invitons à renseigner un formulaire de réclamation présent sur le site internet www.pollen.coop.

LES MODALITES FINANCIERES ET CONTRACTUELLES

Le projet pédagogique est la propriété intellectuelle de POLLEN FORMATION. A ce titre, il ne peut être exploité sous quelque forme que ce soit, par un tiers, sans autorisation préalable de POLLEN FORMATION. Le client s'engage en son nom et celui de ses collaborateurs à respecter la propriété intellectuelle, à utiliser les supports ou outils fournis en conformité avec les règles d'usage, et en particulier à ne pas les diffuser à l'extérieur, sauf autorisation de POLLEN FORMATION.

Les conditions financières et les modalités d'organisation sont présentées dans la convention de formation ainsi que dans les Conditions Générales de Vente de POLLEN FORMATION disponibles sur le site www.pollen.coop

Nous vous invitons à prendre connaissance du règlement intérieur de POLLEN FORMATION disponible sur le site www.pollen.coop

PROGRAMME DETAILLE

Module : Mieux animer votre collectif pour mieux fonctionner ensemble - VIVEA

Durée en heures : 21 heures

Dates :

- le 27/05/24 de 09h00 à 12h30 (Regroupement 1 - J1)
- le 27/05/24 de 13h30 à 17h00 (Regroupement 1 - J1)
- le 28/05/24 de 09h00 à 12h30 (Regroupement 1 - J2)
- le 28/05/24 de 13h30 à 17h00 (Regroupement 1 - J2)
- le 01/07/24 de 09h00 à 12h30 (Regroupement 2)
- le 01/07/24 de 13h30 à 17h00 (Regroupement 2)

Lieux :

Intra ou inter : INTER

Mode d'organisation : Présentiel

LES PREREQUIS

Faire partie d'un projet collectif.

LES OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Développer ses compétences d'animation de projet collectif pour mieux fonctionner ensemble, en s'appuyant sur des méthodes d'animation, sa posture et la compréhension des dynamiques de groupe.

LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Comprendre la dynamique de groupe et savoir la mettre en place
- Construire une approche opérationnelle pour animer un collectif de travail
- Savoir choisir et utiliser les outils d'animation adaptés à son organisation

LE PROGRAMME

L'ensemble de la formation est construite autour des 5 étapes de la vie d'un groupe :

- Faire connaissance
- Identifier collectivement le besoin
- S'assurer que chacun y trouve son intérêt
- Progresser sur un projet commun
- Rendre visible le projet

JOUR 1

- Les 5 étapes de la vie d'un groupe coopératif
- Les essentiels de la coopération : définition, posture, sortir du conflit Comprendre son collectif de travail et mieux s'organiser en interne

JOUR 2

- Mieux se connaître pour mieux travailler ensemble
- Partager nos visions d'un collectif de travail
- Partager les informations en interne
- L'accélérateur de projet, une méthode de résolution de problème

JOUR 3

- Trucs et astuces pour des réunions réussies Les 12 travaux de l'implication
- Les différentes méthodes de décisions

LES MODALITES PEDAGOGIQUES

Le formateur s'engage à respecter les objectifs pédagogiques de l'action, tout en adaptant les méthodes pédagogiques et le déroulement des séquences au plus près des besoins des participants.

L'objectif est de rendre les participants acteurs de la formation, vers l'autonomie, grâce à l'alternance de 4 temps :

- La théorie autour de la dynamique de groupe
- L'expérimentation : les participants pratiquent les outils
- L'observation : les participants regardent les formateurs utiliser les outils
- L'échange, la réflexion autour d'exemples concrets et des méthodes utilisées

Les jours de formation sont rythmés autour de l'expérimentation de méthodes d'animation. Chaque temps de la formation a pour objectif d'outiller les stagiaires sur chacune des 5 étapes de la vie d'un groupe, dans le but qu'il soit à même de les reproduire dans son projet.

Ainsi, chaque méthode d'animation fait l'objet d'un debrief et d'une fiche recette permettant de pouvoir reproduire l'animation ensuite et d'en comprendre la mécanique.